



La ville de Villemomble recrute

Des assistants petite enfance (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous la responsabilité de la directrice de la structure, vous assistez l'ensemble des équipes, vous préparez et mettez en état les locaux et le matériel servant aux enfants.

Missions principales (non exhaustives) :

- Accueillir avec l'équipe les enfants et les parents
- Aider les enfants dans l'acquisition de l'autonomie
- Veiller à la sécurité et à l'hygiène des enfants et réaliser des petits soins courants
- Assister l'équipe pour la préparation et l'animation des activités pédagogiques
- Nettoyer et désinfecter les locaux, les jeux et le matériel
- Gérer le linge
- Installer les dortoirs et réaménager les locaux en fin de sieste
- Organiser et assurer la bonne prise en charge des repas
- Faire le service et débarrasser
- Assister les équipes durant le repas et les goûters

Profil et compétences :

- CAP petite enfance obligatoire
- Notion des techniques d'animations appréciée
- Connaître les principes d'hygiène et de sécurité
- Être réactif et à l'écoute
- Savoir travailler en équipe et respecter l'équipe pluridisciplinaire
- Avoir le sens des responsabilités et de la confidentialité
- Capacité à être créatif et innovant

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Participation à la mutuelle et à la prévoyance
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Nous recrutons des assistants petite enfance pour nos établissements d'accueil collectif de 20, 60 et 66 places.

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »